

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le mardi 18 mai 2010, à 19 h 00, en la salle du conseil municipal, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
Messieurs les conseillers André Legault, René Pinsonneault et Daniel Leblanc

Monsieur André Morin, directeur général
Monsieur Lucie Coallier, greffière

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

Chacun des membres du conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par la greffière le 11 mai 2010, à tous les membres du conseil.

10/05/203 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault,
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier,
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil.

ADOPTÉE

10/05/204 MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉE NO. 26

CONSIDÉRANT les informations transmises au conseil municipal par le directeur général;

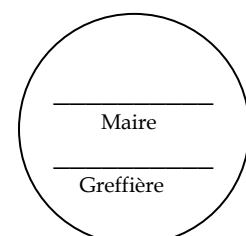
CONSIDÉRANT les circonstances et la gravité des faits qui sont reprochés à la salariée en cause.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc,
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville,
ET RÉSOLU : Unanimement.

D'IMPOSER à la salariée no. 26 une mesure disciplinaire, soit une suspension de trois (3) jours sans solde applicable les 19, 20 et 21 mai 2010.

ADOPTÉE



Monsieur le Maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 19h05 à 19h05.

10/05/205 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville,

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

ET RÉSOLU : Unanimement.

DE LEVER l'assemblée à 19h05.

ADOPTÉE

MARC ROY
MAIRE

LUCIE COALLIER, OMA
GREFFIÈRE

